

Montreuil, le 20 janvier 2022

Un « point sanitaire » a été organisé par le cabinet du ministre Blanquer. Il s'agissait de décliner les annonces du Premier ministre Castex au soir de la grève du 13 janvier.

Postes : le ministère annonce le recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire dans le 1^{er} degré

Le représentant du ministre a indiqué que, concernant le 1^{er} degré, le ministère allait solliciter l'ensemble des 800 personnes qui sont inscrites sur les listes complémentaires des concours de recrutement de professeurs des écoles afin qu'elles soient recrutées sous statut. Les listes complémentaires déjà recrutés en tant que contractuels auront également vocation à être intégrés dans la Fonction publique.

Le ministère, contrairement à ce qu'il argumentait jusqu'à présent, confirme ainsi l'analyse de de la FNEC FP-FO qui a toujours maintenu, sur la base des textes règlementaires, que les candidats aux concours pouvaient être recrutés jusqu'à la date du concours suivant.

Depuis deux ans, la FNEC FP-FO ne cesse de marteler à tous les niveaux, seule ou de manière intersyndicale, la nécessité de recruter l'ensemble des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires. Il aura fallu la puissance de la grève du 13 janvier pour contraindre le ministère à effectuer cette annonce !

Pour autant tout n'est pas réglé et cette annonce est loin d'être suffisante :

- Les listes complémentaires sont limitées voire inexistantes dans certaines académies : malgré les questions de la FNEC FP-FO, le ministre n'annonce ni réabondement, ni concours extraordinaire !
- Aucun recrutement supplémentaire n'est annoncé dans le 2nd degré alors que les collèges et les lycées sont exsangues !
- Les mesures de fermetures de classes ou de postes se poursuivent actuellement dans les CTSD et les CTA !
- Le recours aux contractuels précaires et sous-payés sera parallèlement amplifié jusqu'à la fin de l'année scolaire !

Plus que jamais, l'heure est à la réunion des personnels lister les besoins, refuser les suppressions de postes qui sont annoncées, et discuter des moyens efficaces pour gagner sur toutes les revendications. La FNEC FP-FO appelle à préparer une grève massive jeudi 27 janvier !

Tous les personnels absents doivent être remplacés par des enseignants sous statut ! Aucune fermeture de poste ou de classe ne doit avoir lieu lors des opérations de carte scolaire ! Toutes les ouvertures nécessaires doivent être prononcées !

Salaires : RIEN !

Durant la réunion, la FNEC FP-FO ont interpellé les représentants du ministère en exigeant l'augmentation des salaires pour les personnels, par l'amélioration de la valeur du point d'indice, par une augmentation indiciaire nette de 183€ par mois, comme l'ont obtenue la totalité des personnels hospitaliers.

... /...

A quelques jours d'une grève interprofessionnelle appelée justement sur la question des salaires, aucune réponse du ministère... Inacceptable ! Toujours aucun mot non plus concernant les AESH et les AED, leur salaire, leur statut !

Une instance « partenariale » pour élaborer les prochains protocoles

Le directeur de cabinet a annoncé la création d'une instance « partenariale » qui serait composée de l'administration de deux représentants par organisations syndicales du CT, mais à laquelle pourrait participer les associations d'élus ou de médecins du haut conseil de la santé public. En clair, ils tentent d'associer les syndicats à l'élaboration des protocoles rejetés par les personnels. Cette instance serait déclinée au plan académique en associant les ARS.

La FNEC FP-FO a rappelé qu'il existe des CT et des CHSCT qui ont les prérogatives d'émettre des avis sur les consignes et mesures de sécurité prises par l'employeur.

Elle a indiqué que la création de cette instance ne faisait pas partie des revendications qui ont surgi de la grève du 13 septembre et que FO n'en est pas demandeuse.

Equipements et protocoles

Le directeur de cabinet s'est contenté d'indiquer les efforts du ministère pour fournir les 55 millions de masques chirurgicaux et les 5 millions de masques FFP2 servis en priorité dans les écoles maternelles.

La FNEC FP-FO a rappelé que les protocoles inapplicables étaient l'élément déclencheur de la grève du 13 janvier. Les protocoles sont intenable. Ils sont une source de conflits entre les personnels et les parents d'élèves : que fait-on avec les élèves déposés par les parents le matin devant l'école et qui n'ont pas de déclaration sur l'honneur ? Comment gérer l'arrivée des élèves au compte-gouttes, tout au long de la journée, en fonction des résultats de leurs tests ? Concrètement les collègues ne peuvent plus faire classe. C'est insupportable pour les directeurs, du point de vue de la responsabilité, des nouvelles tâches que cela implique : il faudra vérifier les déclarations, les dates, pour accepter le retour en classe de chaque élève ?

Le directeur de cabinet a confirmé le maintien du protocole Blanquer, qui sera donc sans doute bientôt suivi d'une 51ème puis d'une 52ème version tout aussi inapplicable que les précédentes.

Les 1500 médiateurs COVID ne constituent pas une réponse adaptée. Pour la FNEC FP-FO, la campagne de test doit être organisée par les autorités sanitaires compétentes et non par les personnels de l'Éducation nationale dont ce n'est pas la mission.

Evaluations et examens

La FNEC FP-FO demande l'abandon pur et simple des évaluations mi-CP et non leur simple report.

Concernant le baccalauréat, elle fait part au Directeur de Cabinet de la pétition intersyndicale FO, SNES, SNEP, CGT, SUD et SNALC pour le report des épreuves de spécialités prévues en mars et leur transformation en épreuves finales et le rétablissement des épreuves nationales, terminales et anonymes dès la session 2022. La FNEC FP-FO portera ces revendications lors de la réunion organisée par le ministère le 21 janvier. Elle appelle les personnels à signer massivement [la pétition](#) et à adopter des motions, si possible dans l'unité.